

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0849

26-A-0182	FRETIN – SAINGHIN EN MELANTOIS - Boulevard du Petit Quinquin RM 655 entre la rue de la Louvière et la rue des Seringats - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0190	HALLUIN - RONCQ - NEUVILLE-EN-FERRAIN - TOURCOING - Route M191 - Aire d'accueil intercommunale des gens du voyage - Fermeture temporaire
26-DD-0568	Parc naturel Jean Jaurès - Travaux d'aménagement paysager - Marché public - Conclusion
26-DD-0569	LOOS - NPRU - Les Oliveaux - Adhésion de la charte écoquartier - Convention complémentaire
26-DD-0571	WAVRIN - Cœur de Bourg - Permis d'aménager modificatif

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

A Lille, le 25 juin 2026

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur

Arnaud FICOT

